



VOS DÉMARCHES

Urbanisme

Toutes les informations à connaître pour une demande d'urbanisme.

Le permis de construire en 9 fiches

Des fiches simplifiées à télécharger ci-contre expliquent les éléments concernant les autorisations de construire (champ d'application, délais d'instruction, certificat d'urbanisme...).

Gestion des dossiers

Les dossiers de demande d'urbanisme sont à déposer en mairie. Ils sont enregistrés puis envoyés à la D.D.T (Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne) pour instruction.

Les déclarations préalables de travaux sont traitées en mairie, après consultation des services de l'architecte des Bâtiments de France si la construction est concernée.

Délai d'instruction

- › 1 mois pour les déclarations préalables (délai porté à 2 mois en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).
- › 2 mois pour les permis de construire (délai porté à 6 mois en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).

Pièces à fournir

- › 5 exemplaires si le terrain est situé dans la zone de protection des Monuments de France.
- › 4 exemplaires dans tous les autres cas.



Fiches simplifiées (2 Mo) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/fiches-simplifiées-dautorisations-de-construire.pdf)

PDF
1.59 Mo



Accès au siège de la DDT (175 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/accès-au-siège-de-la-ddt.pdf)

PDF
174.69 Ko



Horaires trains Fontainebleau-Melun-Paris (6 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/horaires-trains-fontainebleau-melun-paris.pdf)

PDF
6.36 Ko



Horaires trains Melun-Paris (7 Ko) (/sites/la-madeleine-sur-loing.fr/files/media/downloads/horaires-trains-melun-paris.pdf)

PDF
7.25 Ko

CONTACT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires

ADMINISTRATION

Direction départementale des territoires

📍 288 rue Georges Clémenceaux - B
P596
77005 Melun

☎ 01 60 56 71 71

[👁 VOIR LA FICHE](#)

CONTENUS ASSOCIÉS

[📍 ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX](#)

[📍 PLAN LOCAL D'URBANISME](#)

SITES UTILES



SERVICE PUBLIC

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19808>)